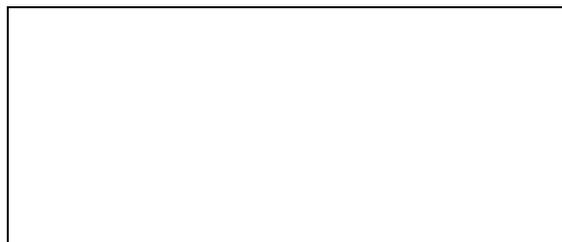


Association Syndicale Libre Les Tamaris et Les Portes du Soleil

boite 82, Domaine Les Tamaris
2, Avenue des mûriers
FR-34420 Portiragnes- Plage

Portiragnes, 07 décembre 2009



APPEL DE FONDS

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL »
34420 PORTIRAGNES PLAGE

Faisant suite aux résolutions votées lors de l'assemblée générale du 3 novembre 2009 qui autorisent:

- la création d'un **fonds de réserve** (39.500 €),
- le placement de **2 portails de sécurité aux accès routiers** des domaines (60.000 €)
- la **sécurisation des portillons piétonniers** (22.500 €)
- le vote du **budget des dépenses ordinaires** (399.900 €),

et avec l'objectif de réaliser sans tarder les travaux décidés, nous procédons à un premier appel de fonds de **360,00 € par lot**:

fonds de réserve:	50,00
Placement de portails routiers	75,95
sécurisation des portillons	28,48
provision budget de fonctionnement :	205,57
total 1er appel exercice 2009-2010	360,00

Si vous n'avez pas déjà procédé au paiement, cet appel est à régler dans les 15 jours de la réception de la présente par envoi ou remise d'un chèque soit au siège social de l'A.S.L., ou par versement sur le compte bancaire :

ASL Les Tamaris et Les Portes du Soleil n° 13506 10000 11550287000 36

(détail du virement: BIC AGRIFRPP835 IBAN : FR76 1350 6100 0011 5502 8700 036)

en n'oubliant pas de mentionner la référence de votre pavillon au dos du chèque ou en communication du virement. Le montant de cet appel ne présume en rien de votre situation de compte vis à vis de l'A.S.L. (paiement de la facture d'eau, charges impayées, ...)

Un second appel de fonds de maximum 300 € par lot sera lancé en mai 2010. Le montant qui sera appelé dépendra de l'évolution des frais de fonctionnement sur l'exercice mais soyez assurés que votre Conseil Syndical veillera à la gestion efficace des deniers communs.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Jean-Claude OLIO, Président